

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE

D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES

❧❧❧

SÉANCE DU 28 AVRIL 2014

❧❧❧

Présents :

M. Gérard ROSENTHAL, Président,
M. Daniel LACRAMPE, Mme Maylis DEL PIANTA, Mme Dominique FOIX, M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON, Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoint,
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, M. Didier CASTERES, M. André LABARTHE, Mme Valérie SARTOLOU, M. Michel ADAM, Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES, M. Jacques NAYA, Mme Patricia PROHASKA, M. André VIGNOT, Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL, M. Francis MARQUES, M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT, Mme Aurélie GIRAUDON, M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET, M. Jean-Pierre ARANJO, Mme Véronique PEBEYRE.

Délégations de vote :

Mme Aracéli ETCHENIQUE donne pouvoir à M. Francis MARQUES.

❧❧❧

2B - COMPTE ADMINISTRATIF 2013 - EAU POTABLE

Monsieur DALL'ACQUA Jean-Jacques expose que le Compte Administratif 2013 de la régie de l'eau potable s'établit comme suit :

SECTION INVESTISSEMENT

- Dépenses

Acquisitions	34 927.85
Travaux	447 461.71
Capital des emprunts	68 953.74

Total **551 343.30**

- Recettes

Amortissements	179 256.00
Affectation	148 760.02
Excédent reporté	<u>83 214.23</u>

Total **411 230.25**

Déficit de la Section Investissement : 140 113.05 €

.../...

SECTION FONCTIONNEMENT

- Dépenses

011 - Achat	255 854.73
012 - Charges de Personnel	382 852.58
014 - Atténuation de produits	190 754.00
65 - Autres charges de gestion courante	237 584.87
66 - Charges financières	43 538.97
67 - Charges exceptionnelles	7 181.57
68 - Amortissements	179 256.00

Total **1 297 022.72**

- Recettes

70 - Ventes de Produits	1 158 390.72
74 - Subventions	1 072.66
75 - Autres produits	308.00
77 - Produits exceptionnels	61.30
002 – Excédent reporté	100 000.00

Total **1 259 832.68**

Soit un déficit d'exploitation de clôture de 37 190.04 €

Le déficit global de clôture s'établit à 177 303.09 €

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.

Où cet exposé, **le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** le Compte Administratif 2013 sus-indiqué conforme au compte de gestion de Monsieur le Receveur Municipal.

Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE, ledit jour 28 avril 2014.
Suivent les signatures.-

LE MAIRE,

AFFICHE LE 03/ 05/ 2014

Hervé LUCBÉREILH

